Conseil de Quartier EST

COMPTE-RENDU
Mercredi 19 mars 2025

Le Conseil de quartier Est s'est réuni le mercredi 19 mars, à la maison des projets et du développement durable, sous la présidence de Monsieur Alain GIRARD.

Etaient présents à la séance :
Pour le collège élus : Nicole Duru-Berrebi
Invité collège élus : Renaud Lerude, Frank-Eric Baum
Pour le collège Acteurs socio-économiques : Anabelle Alves, Jean-Claude Blacodon, Noëlle Gamain-Gaudieux, Alain Molet, Roger Peres
Pour le collège Habitants : Christian Brissepot, Manuel Da Costa, Reine-Aimée Endalle Penda, Mathieu Laventure Darival, Franck Lenerand
Etaient excusés : Seydi Ba, Josiane Dautry, Jean-François Godbille, Ramzi Hamza, Fatoumata Keita, Katia Lambert, Abdelkader Mazroui, Magalie Trarieux, Valérie Uzzan

14 personnes étaient présentes dans le public.

Le compte-rendu du Conseil de quartier du 3 décembre 2024 est approuvé par les membres présents.

1. Notre ville en mouvement

La nature en ville

Madame Tania DELAITRE, ingénieure aménagement durable à la ville d'Orly, présente la démarche de l'atlas de la biodiversité à Orly.

L'atlas de la biodiversité
La biodiversité urbaine : un trésor insoupçonné à protéger
La biodiversité en ville est une réalité : certaines espèces y trouvent leur habitat. Une biodiversité variée et vigoureuse apporte des bienfaits au quotidien, essentiels avec le dérèglement climatique :

- Rafraîchissement en période de canicule, grâce à l'ombre et à l'humidité de l'air qu'apportent les végétaux ;
- Prévention des risques d'érosion et de glissements de terrain, grâce au rôle stabilisateur des racines ;
- Régulation des populations nuisibles, comme les moustiques, grâce à leurs prédateurs naturels tels que les oiseaux et les chauves-souris.

Un Atlas de la Biodiversité Communale, pour quoi faire ?
Pour mieux connaitre (et soutenir) sa biodiversité, la ville d'Orly a réalisé un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Cette étude doit permettre d'orienter les actions communales pour les prochaines années.
L'ABC s'appuie sur une démarche scientifique pour identifier les axes de déplacement et de vie des différentes espèces (ce sont les corridors écologiques).

Les corridors écologiques, guident la conception des nouveaux quartiers et espaces publics, en alliant bien-être humain et préservation de la biodiversité. Grâce à ces initiatives, Orly se donne les moyens d'aménager des espaces sobres, économes en ressources, tout en renforçant la cohabitation harmonieuse entre nature et urbanisme.

Ce qu'il faut retenir de l'Atlas de la Biodiversité Communale
À Orly, la diversité des milieux naturels est importante. Cette richesse est due notamment à la présence de milieux devenus rares dans les zones urbanisées d'Île-de-France : les prairies de l'aéroport à l'Est et les milieux boisés et humides à proximité de la Seine.

A. Girard souligne la richesse de la biodiversité orlysienne, avec une nouvelle prise en compte de ces enjeux dans le développement urbain de la ville.

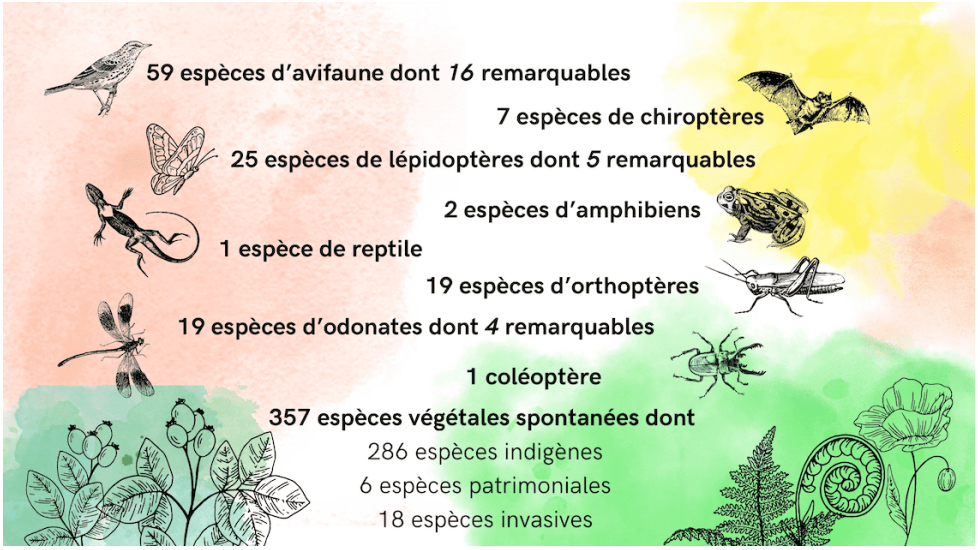

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants, Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Mme Alves : Qu'en est-il des fientes des oiseaux lorsqu'on installe des nichoirs à moineaux ?	Mme Delaitre précise que concernant les moineaux, les nichoirs servent uniquement à accueillir les petits de la nichée. Ils sont équipés d'un sac fécal qui évite les déjections autour des nichoirs. Les martinets vivent essentiellement en vol et ne produisent pas de déjections à proximité des nichoirs.
Public : Au sujet des pigeons sur les immeubles, que peut-on faire ?	Mme Delaitre rappelle qu'il ne faut pas nourrir les pigeons afin d'éviter qu'ils s'installent sur les balcons des immeubles. M. Caharel ajoute que des pigeonniers ont été installés dans la ville pour les regrouper au maximum. Il est impératif de ne pas les nourrir.
Mme Duru-Berrebi partage son plaisir et sa satisfaction à accueillir chaque année un pic-vert dans son jardin.	
Mme Alves s'interroge sur les perruches à collier. Qu'en est-il ?	Mme Delaitre explique que les perruches à collier vivent sans notre aide. Elles se reproduisent vite mais ont dû mal à s'adapter. Les scientifiques n'ont pas trouvé d'accord pour définir si les perruches à collier sont des espèces invasives ou pas. De fait, à ce jour, il n'y a pas de consignes à leur sujet.

La gestion des espaces naturels

Monsieur Mathieu Caharel, directeur Cadre de vie à la ville d'Orly, présente la gestion des espaces verts.

Les espaces naturels sont un marqueur de l'identité de la ville d'Orly, au travers des massifs fleuris qu'on retrouve aux entrées de ville, et sur l'ensemble de l'espace public, et dans les parcs et jardins.
La gestion des espaces naturels, c'est :

- L'entretien et le nettoyage des espaces verts ;
- Le désherbage qui s'effectue mécaniquement plusieurs fois par an.
- L'entretien des arbres :
  → Surveillance, élagage, abattage (uniquement pour raison de sécurité) et plantations ;
  → 39 arbres plantées pendant l'hiver 2024-2025 pour la valorisation du patrimoine arboré de la ville.

Les espaces naturels de la ville d'Orly sont gérés en **gestion différenciée**, cela signifie que les espaces ne sont pas gérés de manière uniforme, on adapte l'entretien au type d'espace et à son usage par les habitants.
La gestion différenciée s'inscrit dans la continuité de la politique de la ville depuis des années.
Zéro-phytosanitaires dès 2007, signature de la charte régionale de biodiversité 2015, agenda 21 en 2018.
Un mode de gestion valorisé par le label villes et villages fleuris (la ville est labellisée deuxième fleur depuis 2018 et concourt pour la troisième fleur).
La gestion des espaces verts permet la préservation de la biodiversité et de créer des espaces de verdure et de fraîcheur pour les habitants.

Parc Mermoz

Berges de Seine

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Mme Gamain s'étonne que la butte entre la Sablière et la Seine ait été rasée, les peupliers ont été coupés par des gens. Il y avait de la biodiversité mais malheureusement moins maintenant. Elle s'interroge pourquoi et par qui ?	A. Girard propose qu'on regarde à qui appartient le foncier afin de voir comment on gère cette situation. Mme Delaitre ajoute qu'une étude de faisabilité est en cours pour réfléchir à cet espace en agriculture urbaine.
M. Peres s'interroge sur les biodéchets. Où en est la mise en place des abribacs pour collecter les biodéchets.	Le déploiement des abri-bacs débutera en fin d'année 2025. Il sera progressif sur le quartier Est. Pour plus d'informations, se référer au compte-rendu du Conseil de quartier du 3 décembre.

Public : concernant la forêt urbaine, quand l'olivier sera-t-il taillé ? De plus la palissade s'est écroulée à terre.	Précisions de M. Caharel après le Conseil de quartier : Les ganivelles (palissades) sont régulièrement vandalisées et mises à terre, et régulièrement remises en place par les agents des espaces verts. Les services vont les renforcer pour qu'elles soient plus compliquées à mettre à terre. L'olivier planté dans la forêt urbaine est un olivier qui a passé auparavant 7-8 ans en pot. Pour permettre une bonne adaptation de l'arbre en pleine terre et en extérieur, il est nécessaire de le laisser sans taille pendant 2-3 ans, contrairement à ce qui est fait en général sur les oliviers. L'adaptation de l'arbre étant désormais faite, une taille régulière a déjà été prévue, avec une première taille prochainement.

Concertation pour l'extension du parc Mermoz

Madame Tania Delaitre, ingénieure aménagement durable à la ville d'Orly, revient sur la démarche de concertation qui s'est tenue en janvier février au sujet des aménagements de nouveaux espaces verts et de convivialité dans la cadre de l'extension du parc Mermoz.

Deux ateliers de concertation autour d'un jeu participatif se sont tenus, l'un avec des conseillers citoyens et acteur socio-associatifs du Conseil de quartier Est et Centre, du Conseil des séniors, des acteurs associatifs de la ville, regroupant 14 participants et le second avec le Conseil d'enfants réunissant 26 enfants.

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Mme Gamain demande de préciser ce que signifie l'agriculture urbaine	T. Delaitre : il s'agit d'agriculture en milieu urbain avec pour ambition d'être sur une boucle locale directement de la ferme à la restauration. Une étude de faisabilité est en cours, notamment concernant la qualité des sols et les éventuelles pollutions résiduelles.
A. Girard informe qu'il y aura une réunion interquartier le 4 juin prochain « Hors les murs » autour de la biodiversité, notamment des Berges de Seine. Il ajoute au sujet de la gestion différenciée, qu'il est important de bien communiquer. M. Caharel précise que les services concertent et adaptent au fur et à mesure.	

2. Notre Conseil, notre quartier

Quartier Calmette : bientôt de nouveaux équipements socio-éducatifs pour tous

Madame Catherine Gauthier, directrice générale adjointe, au pôle Famille, solidarité, citoyenneté, et **Monsieur Andréa Salis**, directeur Citoyenneté, jeunesse et sport, présentent le nouveau pôle d'équipements au sein du quartier Calmette.

Les enjeux spécifiques de ce pôle d'équipements au sein du quartier :

- S'inscrire au sein du réseau local d'équipements publics des écoles existantes et des autres équipements socio-culturels avec la Halle aux Talents ;
- Constituer un pôle cohérent, facilement repérable et accessible de structures à vocation sociale et éducative sur ce quartier ;
- Développer des synergies et mutualisations d'espaces entre les trois équipements – groupe scolaire, IME et centre social ;
- S'inscrire dans une démarche vertueuse, soucieuse de bonnes pratiques en matière de développement durable (dimensions environnementale et sociale).

L'état d'avancement du chantier en janvier 2025 :

- En raison de difficultés diverses l'opération a pris du retard : complexité technique, défection et insuffisances d'entreprises, complexité du projet et difficultés plus générales impactant le secteur du bâtiment ;
- Aujourd'hui : Clos-couvert réalisé, bâtiments en « chauffe », travaux de synthèse réalisés ;
- Reste 10 mois de travaux.

Le calendrier prévisionnel actuel de l'opération

- Livraison de l'annexe du centre social et de l'IME mai/juin 2026 pour une mise en service à la rentrée 2026 ;
- Livraison du groupe scolaire et des espaces périscolaires mai/juin 2026 pour une mise en service à la rentrée 2026.

Le programme

Groupe scolaire Rosa Parks
18 classes
6 classes maternelles
10 classes élémentaires
2 classes rotules
2 salles de classes, une maternelle, une élémentaire, pour l'IME
Accueils de loisirs
Maternelle et élémentaire
Jardin pédagogique

Institut Médico Educatif
Pôle 5/11 ans + petits et moyens « autistes »
Pôle vie sociale + grands « autistes »
Pôle vie professionnelle
Espaces verts
Blanchisserie
Atelier technique
Pôle soins

Centre social
Pôle d'activités ciblé nouvelles technologies
Espaces d'activités
Salle polyvalente et spectacle (pratique amateur et cinéma)
Restauration sénior

Projet futur groupe scolaire Joliot Curie

Les objectifs du renouvellement des équipements scolaires :

- Renouveler les écoles du quartier Est
- Construire des écoles plus petites
- Saisir l'opportunité du renouveau du bâti pour développer de nouvelles pratiques éducatives
- Recomposer la carte scolaire

Groupe scolaire Joliot curie
18 classes
6 classes maternelles
10 classes élémentaires
2 classes rotules
Une salle polyvalente accessible aux activités du quartier
Une salle de sport pour l'école et accessible aux associations
Relocalisation de la ludothèque à l'étude

Monsieur Alain Girard expose **le futur pôle associatif** en commentant une vidéo de présentation. **Ce pôle accueillera 4 associations :** AUVM, Secours Populaire Français, Les Restaurants du Cœur, Lire pour Vivre.

Date prévisionnelle de livraison : automne 2025

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Mme Duru-Berrebi souhaite des précisions sur la future école Rosa Parks et l'IME. Les deux établissements seront bien regroupés sur le même lieu ?	Mme Gauthier explique qu'il s'agit effectivement d'une volonté municipale et d'un travail partenarial entre la ville, l'éducation nationale et l'IME. Il y aura des classes de l'IME situées dans l'école Rosa Parks afin de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap.
Public : Est-ce qu'il y aura une salle d'activités pour les séniors ?	M. Salis précise que l'annexe du Centre social se veut un lieu qui réponde à toute la population, des plus jeunes aux plus âgés. Il y aura un travail pour créer du lien entre le restaurant pour les séniors et les activités proposées au Centre social.
Public : où sera situé la direction de l'annexe du Centre social ? Est-ce que des recrutements spécifiques sont prévus ?	Mme Gauthier répond que l'équipe actuelle va être étoffée de postes de cadre et de postes spécifiques pour l'annexe du Centre social, en fonction du projet d'établissement.
Public : L'inclusion des enfants à l'IME et les 2 classes dans l'école, c'est une très bonne chose. Mais qu'en est-il des AESH, seront-ils assez nombreux pour accompagner les élèves qui en ont besoin ?	La ville n'est pas responsable du recrutement des AESH. Cela sera à travailler avec l'éducation nationale.
Public : Il y aura 18 classes, y aura-t-il 18 enseignants ?	C'est l'éducation nationale qui a la charge de l'affectation des enseignants en fonction de l'effectif de l'établissement. Un travail est en cours avec les instances de l'éducation nationale, notamment sur la future carte scolaire.

Premiers éléments de synthèse de l'enquête sociale du relogement Aviateurs/Navigateurs

Madame Anabelle Alves, vice-présidente du Conseil de quartier Est présente les réponses aux questions posées par les amicales de locataires à Valophis

- *Est-ce que toutes les visites des chargés de relogement sont terminées ?*

La majeure partie des visites a bien eu lieu : il reste quelques locataires qui n'étaient pas présents à Orly, ou hospitalisés ou difficiles à joindre. Ils seront bien sûr rencontrés aussitôt que possible.

- *Est-ce que les propositions de relogement ont déjà commencé ?*

Les premières propositions de logement ont débuté. Un premier déménagement a eu lieu la semaine dernière.

- *Est-ce que les logements vides dans la ville sont bloqués pour les locataires du relogement ?*

Dès qu'un congé de logement est enregistré, son affectation pour le relogement est étudiée prioritairement.

- *Est-ce qu'il y a des locataires qui veulent partir de la ville ?*

Les données chiffrées consolidées ne seront disponibles qu'après la fin des entretiens qui restent à conduire par les chargés du relogement. Les tendances montrent néanmoins des demandes très majoritaires pour un relogement à Orly.

- *Combien y-a-t-il de demandes de décohabitation ?*

Sur ce point également, les données restent à consolider une fois les enquêtes totalement achevées.

Point d'avancement des enquêtes au 14/02/2025 :
1, 3 et 5 Square René Caillé, 30 logements :
29 logements occupés par des locataires ➔ 90 % de complétion.
Parmi ces enquêtes => 3 demandes de décohabitation ont été recensées.

1, 3 et 5 Square Charles de Foucault, 76 logements :
Les enquêtes relogement ont débuté en janvier 2025
65 logements occupés par des locataires ➔ 38% de complétion.
17 à 23, Place Antoine de St Exupéry, 88 logements :
82 logements occupés par des locataires ➔ 83 % de complétion.
Parmi ces enquêtes => 5 demandes de décohabitation ont été recensées.
Premiers enjeux identifiés :

- Un besoin important de **T4 ou T5** : plus d'un tiers des relogements (une quarantaine).
- 2/3 des demandes de relogements se situe dans le grand ensemble d'Orly.
- Proportion importante de personnes âgées (accompagnement plus personnalisé).
- Peu de ménages réfractaires au projet pour le moment. Plutôt en attente du relogement.

Les engagements de Valophis pour le relogement
Limiter l'impact financier du relogement :

- Maintien d'un RAC/m² constant pour les ménages ayant des revenus < à 75% du plafond PLUS ;
- Mise en place de minorations de loyer (plafonnées 20% du loyer moyen par typologie de l'ensemble du parc de Valophis).

Reloger tous les locataires en titre qui le souhaitent :

- Dans les villes où le Groupe Valophis possède du patrimoine
- Dans un logement en bon état.

Prendre en charge les frais de déménagements, à hauteur de 750 € maximum.
Accompagner les locataires à toutes les étapes du relogement.

M. Girard souligne que même si la ville d'Orly a déjà l'expérience de relogements, elle reste très attentive avec les amicales de locataire pour que tout se passe bien.

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public : S'étonne que les résultats de l'enquête publique numérique ne soient pas évoqués pendant le Conseil de quartier.		A. Girard informe que la ville ne dispose pas des résultats pour le moment, le dossier est en Préfecture.
Public : « La démolition n'est pas la bible, il s'agit d'une véritable violence institutionnelle ces démolitions –reconstructions. Ceux qui ont déjà vécu ça en témoignent et là ça se répète ! Certains foyers en sont à leur 3e déménagement. On fait comme si c'était facile et simple mais pas du tout. J'ai fait intervenir des architectes et urbanistes du collectif « stop démolitions » lors d'une conférence. Si on ne fait pas quelque chose, on court à la catastrophe. Démolir pour reconstruire c'est une aberration, tant sur le plan du climat, économique et en termes de souffrance. Requalifier les quartiers sans démolir c'est moins cher que de démolir La question du coût est très importante, comme la question humaine Sur le renouvellement urbain on n'a jamais pu parler des choix de démolitions plutôt que de réhabilitation, c'est éminemment politique. »		F. Savonnet, directeur général adjoint du pôle aménagement et développement répond : oui c'est effectivement toujours difficile de quitter son logement et donc c'est pour ça qu'on accompagne les personnes concernées. A Orly, il y a dans certains cas des envies de relogement. L'enquête a posteriori révèle une grande satisfaction. Sur la question de l'écocide, attention aux mots. Effectivement parfois ça coute plus cher mais il faut voir sur le long terme. Améliorer la trame verte, équipements neufs, mixité sociale (diversité de logements donc diversité de populations). Les effets sur le climat sont relatifs. Les déchets des bâtiments sont réutilisés, 95% des matériaux sont réinjectés dans le domaine du bâti.

Retour sur les rendez-vous urbains

Monsieur Renaud Lerude, Conseiller municipal, délégué à la Gestion urbaine de proximité fait un retour sur les rendez-vous urbains organisés entre le 8 et le 16 octobre. Les thématiques les plus récurrentes sur l'ensemble des rendez-vous sont la voirie, les rats et les espaces verts.
Depuis le dernier Conseil de quartier du 3 décembre, de nombreuses actions ont permis d'avancer sur des sujets qui n'avaient pu être rectifiés jusqu'à présent.

La ville s'anime

Madame Noëlle Gamain, membre du Conseil de quartier, présente le projet de **nettoyage citoyen et sensibilisation au tri au quartier de La Sablière le 5 avril.**
A initiative de l'amicale de locataires Les Phénix de la Sablière, avec la participation de l'association Oxigem's, avec le soutien du Conseil de quartier Est, de la Ville d'Orly, et de Grand Orly Seine-Bièvre.

Les prochains rendez-vous du Conseil de quartier Est

- Mercredi 4 juin à 19h : Conseil interquartiers « Hors les murs » ;
- Mercredi 18 juin à 19h : Conseil de quartier Est

Fin de la réunion : 21h30